

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

---

---

**XVIII<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 12. — Décembre 1899.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

#### BUREAU CENTRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lejay. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Vaillant. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.  
**CREIL.** — *Président* : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit. *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Fasquelle. *Délégué* : M. Ducro.  
**GOUVIEUX** (Sous-Section). — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 3 DÉCEMBRE 1899.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. LOIZEAU, horticulteur-primeuriste à Senlis.

SERGENT, propriétaire à Vineuil.

Est présenté :

M. Gustave LECOURBE, jardinier chez M. Hurdebourg, à Saint-Maximin, par MM. Ramus et Baudet.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance qui comprend :

1<sup>o</sup> Lettre de M. Pillois, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et priant ses collègues de le remplacer comme secrétaire-général adjoint, empêché qu'il est d'assister régulièrement aux séances.

2<sup>o</sup> Lettre de M. Lestocart, priant M. le Président de l'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

3<sup>o</sup> M. le Président présente également les excuses de MM. Hardret et Sylvain Berger.

4<sup>o</sup> Lettre de M. Sallot, de Chantilly, donnant sa démission de membre du Conseil d'administration, étant constamment empêché par son travail d'assister aux séances.

5<sup>o</sup> Procès-verbal de la séance de la Section de Nanteuil.

6<sup>o</sup> Lettre de M. Sylvain Berger rendant compte d'un voyage qu'il a fait dans le Midi.

7<sup>o</sup> Les circulaires et prix-courants suivants : Bouillie

XVIII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 12. — DÉCEMBRE 1899.

Perdoux à l'hydrocarbonate de cuivre gé'atineux de la maison Perdoux, de Bergerac (Dordogne); — Chrysanthèmes et Graines de Catros-Gérard, à Bordeaux; — Chrysanthèmes de Borie aîné, horticulteur à Bègles (Gironde); — Arbres fruitiers de Lévêque et fils, à Ivry-sur-Seine.

M. le Président dépose sur le bureau le Bulletin de la Société d'Acclimatation de France, dans lequel il est traité du *Lerot* et de son rôle dans la diminution des oiseaux, par M. Xavier Raspail, de Gouvieux, dont on trouvera un extrait dans le présent Bulletin.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Le Conseil a décidé de fixer au premier dimanche de février la distribution des récompenses obtenues par les lauréats des visites de jardins, du concours trimestriel et des apports en séance. Cette séance sera présidée par l'un de nos présidents d'honneur. — M. le Président rend compte d'une entrevue qu'il a eue avec M<sup>me</sup> la Directrice de l'Ecole communale des filles de la rue de Beauvais, à l'effet d'établir un Concours d'horticulture entre les élèves de cette Ecole; après quelques observations échangées, M. le Président a promis de donner à une prochaine séance les renseignements complémentaires qu'il aura obtenu.

La commission des finances, composée de MM. Morel, Tirlet, Vaillant, Cavaillier et Lozet, est invitée à se réunir dans le courant du mois, pour examiner les comptes de 1899 et dresser le projet de budget de 1900; sur la proposition de M. Morel, MM. Tirlet et Lozet sont priés de réunir le plus vite possible les notes des fournisseurs. — Ces décisions sont ratifiées par l'assemblée.

Il est ensuite procédé au vote pour le renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'administration.

Ont été nommés :

<i>Président</i> .....	MM. THIRION.
<i>Vice-Président</i> .....	MOREL.
<i>Id.</i> .....	VANTROYS.
<i>Id.</i> .....	GUILLEMINOT.
<i>Secrétaire-Général</i> .....	MOURET-APPERT.
<i>Secrétaire-Général-Adjoint</i> .....	LEJAY.
<i>Secrétaire</i> .....	LESTOCART.
<i>Secrétaire pour l'Apiculture</i> .....	HARDRET.
<i>Trésorier</i> .....	CHOQUET.
<i>Trésorier-Adjoint</i> .....	VAILLANT.
<i>Bibliothécaire</i> .....	CAVAILLIER.
<i>Conservateur du Matériel</i> .....	TIRLET.

Un nouveau scrutin est ouvert pour le choix des membres du Conseil d'administration.

Sont nommés :

MM. BERGER, BILLION, BORDIER, CARREAU, CHÉRET, DELMONT, DESLANDES fils, LEROUX, PECQUET, TESTARD, VAUDIER et VIBERT.

M. le Président, au nom du Bureau, remercie l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qu'elle vient de lui accorder en renouvelant son mandat, et dit que cette confiance ne peut qu'encourager les membres élus à redoubler de zèle et de dévouement pour la prospérité de la Société.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

*Apports en séance :*

Par M. TESTARD, pour être dégustés : deux échantillons du fruit japonais le *Kaki*, et deux autres d'un nouveau légume originaire du Mexique, la *Chayotte*, dont on trouvera l'appréciation de M. le Président à l'article : Dégustation, et une notice dans le cours du Bulletin. — Des remerciements sont adressés à M. Testard.

Par M. Ramus : un lot de légumes (céleri et salades) offerts pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

Du jardin de la Société : un lot de Pommes pour la tombola.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1899

La Section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie le jeudi 30 novembre, à trois heures et demie, à l'École des Garçons, sous la présidence de M. Delépine, vice-président.

Présents au bureau : MM. Delépine et Grélez, secrétaire.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Lozet a pris la parole pour développer sa leçon du mois : *Création du jardin potager-fruitier*.

Avec plan à l'appui, M. Lozet a exposé avec beaucoup de clarté sa leçon devant l'auditoire composé de dix-sept élèves de l'école des garçons, sous la surveillance de M. Hardret, instituteur stagiaire.

La séance a été levée à quatre heures et demie.

---

## DÉGUSTATIONS

14 Novembre.

POIRE BEURRÉ SIX. — Fruit gros, allongé, très renflé au centre. — Peau vert terne, presque unicolore, très légèrement granitée de fauve. — Chair blanc verdâtre, excessivement fine, bien fondante et juteuse, peu sucrée, assez parfumée. — Fruit bon, allant jusqu'en décembre. — L'arbre est assez vigoureux et paraît fertile.

24 Novembre.

POIRE PRÉSIDENT DROUARD. — Fruit gros, étranglé au centre, renflé aux deux bouts. — Peau jaune soufre, très

finement granitée de roux, plaquée de vert par places. — Chair blanc jaunâtre, demi-fine, bien juteuse et sucrée. — Fruit bon plutôt que très bon. — L'arbre paraît assez vigoureux et très fertile.

4<sup>er</sup> Décembre.

POIRE NOUVELLE FULVIE. — Fruit de bonne grosseur moyenne, allongé, renflé à la base. — Peau sèche, jaune d'or, amplement lavée de vermillon. — Chair jaunâtre, compacte, tendre, demi-fine, suffisamment juteuse, très sucrée et relevée. — Franchement bon. — L'arbre paraît très fertile, de vigueur moyenne.

4 Décembre.

DIOSPYROS KAKI, fruit originaire du Japon, offert par M. Testard. — Fruit rond, plus gros qu'une mandarine et plus plat. — Peau excessivement fine, d'un rouge de tomate. — Pulpe ressemblant à la marmelade d'abricot, encore plus fine, mais moins parfumée; fraîche et délicate, fort agréable, surtout avec un peu de sucre. — L'arbre est d'un beau port, avec un feuillage superbe, s'accommode assez bien du climat dans le midi de la France. Pourrait sans doute s'essayer en espalier, avec abris.

7 Décembre.

CHAYOTTE (SECHIUM EDULE), légume nouveau, offert par M. Testard. — C'est une sorte de courge, pyriforme, verdâtre, d'environ 20 centimètres de hauteur sur 12 à la base. — La chair, vert blanchâtre, compacte, très fine et tendre, n'a aucun goût bien particulier, ce qui fait qu'elle s'accommode à toute espèce d'assaisonnement, au beurre, au jus, ou farcie. — Ce légume a plus de rapport avec le concombre qu'avec tout autre, sans en avoir le parfum souvent déplaisant. — Mais il remplacerait le chou-fleur, le céleri, le fenouil, le patisson, plus délicat surtout que ce dernier. — Il cuit facilement et rapidement.

---

## SIMPLES NOTIONS D'HISTOIRE NATURELLE

### Des agents naturels de la végétation.

(Suite).

#### L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité est un agent fluidique déterminé par le frottement des corps ou par tout autre excitateur, comme le contact, la chaleur, la pression. Il a la propriété d'attirer les substances légères, telles les minces parcelles d'or, le duvet, le papier, etc. Cet agent a de grands rapports avec la lumière et la chaleur, mais ne fut point, comme ces derniers, connu de tous temps. Sa présence et sa force furent découvertes sur un corps résineux, l'ambre, par Thalès, philosophe grec de Milo, environ six cents ans avant Jésus-Christ.

Il est dénué de pesanteur, ce qui ordinairement n'empêche pas de dire que l'air est lourd, lorsque l'atmosphère est chargée d'électricité, tandis qu'au contraire, à ce moment-là, l'air se trouve plus léger.

Presque tous les corps, par le frottement, peuvent, dans certaines circonstances, produire de l'électricité en proportion variable. C'est ainsi que Vendredi, compagnon du naufragé Robinson Crusoé, procura du feu à son maître. On sait qu'à cet effet, quelques brins d'herbe sèche et deux morceaux de bois mort lui suffirent. Mais il est à supposer que, dans son opération, l'étincelle électrique est intervenue.

L'électricité est un corps invisible qui ne peut pas, comme beaucoup d'autres, se renfermer dans une bouteille; elle ne jouit d'aucune propriété par laquelle on reconnaît les corps proprement dits, c'est-à-dire qu'on ne peut lui assigner ni l'un ni l'autre des trois états : *solide, liquide et gazeux*, dopt il a été précédemment parlé. Or, ce fluide n'est appré-

ciable que par des effets physiques, chimiques et physiologiques.

Si l'on prend d'une main un morceau de cire à cacheter, et de l'autre une baguette en verre, qu'on frotte ces deux corps l'un sur l'autre, ceux-ci attirent les substances légères; mais si ces corps peuvent retenir le fluide électrique qui leur a été communiqué par le frottement et se mouvoir ensuite dans une direction quelconque, on voit qu'après avoir été attiré par la cire, les substances se trouvent repoussées par le même corps et attirées par l'autre, de là la définition de deux sortes d'électricité : l'une positive et l'autre négative.

Pour démontrer les effets de ces deux fluides, on fait l'expérience suivante : Une boule de moelle de sureau est suspendue à un fil de soie, si cette boule est d'abord attirée par la cire, celle-ci la repousse ensuite dès qu'elle est attirée par le verre; cette expérience prouve que deux électricités contraires s'attirent, tandis que deux électricités de même état se repoussent. Les rôles de l'électricité dans la nature sont immenses. On lui attribue les causes de l'attraction et de la gravitation, les décompositions et les combinaisons chimiques, la montée de la sève dans les arbres, la formation de la pluie, de la neige, de la grêle, du tonnerre, de l'éclair et de la foudre, triste apanage de l'orage qui inspire tant de crainte aux humains.

Lorsqu'accumulée sur un point, l'électricité se déplace pour se porter sur un autre, son déplacement est si rapide qu'il cause souvent une calamité. Elle détruit tout ce qu'elle rencontre, met instantanément les pierres les plus dures en poussière, volatilise les métaux, en d'autres termes, brûle ou tue tout ce qu'elle atteint, avec la violente vitesse de 460.000 kilomètres à la seconde; on dit alors tels corps ou tels objets ont été foudroyés.

La neige, la grêle, ne sont que des condensations de l'eau. La grêle ne tombe le plus souvent qu'accompagnée de vent et de tonnerre. Le vent fouette la grêle avec violence et la

rend fort nuisible aux végétaux, leur cause de graves blessures dont ils se guérissent difficilement.

Le tonnerre est la détonation causée par l'ébranlement subit de l'atmosphère au moment où le fluide électrique fait explosion, l'éclair en est une étincelle vive, bien qu'en cette fin de siècle on trouve de merveilleuses et utiles applications de l'électricité? Il n'en n'est pas moins vrai que cet agent est parfois désastreux.

Pour se garantir, dans une certaine mesure, des funestes effets de la foudre quand l'orage s'annonce, le mieux est de se réfugier dans la plus humble demeure, plutôt que dans des édifices élevés; de prendre la précaution de fermer les portes et les fenêtres. Si, d'un autre côté, l'on se trouve aux champs, loin de toute habitation, il faut s'abstenir de courir et de se mettre à l'abri sous un arbre, il vaut mieux marcher paisiblement ou stationner, enfin il faut aussi éviter de faire des bruits de métaux, dont le son est attractif de la foudre vers les personnes qui occasionnent ces bruits.

Il est bon encore, avant de se mettre en route pour les travaux des champs, de consulter le baromètre, instrument de physique qui sert à indiquer les variations qu'éprouve la pression atmosphérique. Cet instrument est aussi indispensable que le thermomètre, parce qu'il est un guide constant aidant le cultivateur dans ses conjectures pour diriger ses importants travaux.

(A suivre).

LOZET.

---

## NOTICE SUR LE DIOSPYROS OU KAKI

Ce bel arbre, aussi ornemental que productif, est d'origine japonaise. Il appartient à la famille des Ebénacées.

Les fruits sont à leur maturité de différentes couleurs, en passant du jaune orange clair au rouge, selon les variétés. La forme varie beaucoup aussi.

La meilleure de toutes les variétés est le *Diospyros Lycopersicon*.

Le fruit est très gros et fortement déprimé, ce qui le fait ressembler à une grosse tomate. Sa couleur est rouge cerise foncé mêlé de jaune.

On le cueille dans les premiers jours de novembre. Il doit être mis au fruitier sur tablette ou sur paille, de préférence, reposant sur son calice.

Ce fruit, à cause de son astringence et de son âpreté, ne peut être mangé qu'à l'état blet, c'est-à-dire lorsqu'il s'affaisse sur lui-même. Alors on l'épluche, on le sucre comme les fraises, et on en fait une espèce de marmelade pour manger avec la cuillère. On peut l'arroser légèrement avec du kirsch ou du rhum. Ainsi préparé, ce fruit, qui n'est pas mangeable cueilli sur l'arbre, constitue le dessert le plus succulent.

---

## LA CHAYOTTE

(*Sechium Edule*)

FAMILLE DES CUCURBITACÉES

Plante originaire du Mexique, à souche tubéreuse vivace, à tiges demi-ligneuses grimpantes, portant des feuilles quinquelobées; fleurs verdâtres ou jaunes, les unes mâles, les autres femelles, sur un même pied. Fruit en forme de poire, de 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>15 de longueur, ne renfermant qu'une seule graine, muni à sa surface de poils raides, et de couleur verdâtre ou blanc crème. Il en existe deux variétés: l'une, à fleur et à fruit d'un vert pâle; l'autre, à fleur et à fruit de couleur blanc crème. Le fruit de cette dernière variété est aussi plus gros.

Depuis un certain nombre d'années, quelques marchands de comestibles, et notamment M. Marinier, vendent des

Chayottes pendant l'hiver; mais le prix en est encore très élevé, et cet excellent fruit ne deviendra populaire que le jour où des cultivateurs intelligents en entreprendront la culture sur une large échelle, dans notre colonie d'Algérie. La Chayotte se conserve fort longtemps et peut voyager loin. Ce serait un excellent objet de commerce, qui trouverait de faciles débouchés. Vendue à un prix abordable, elle prendrait rapidement une place importante parmi nos trop rares légumes d'hiver.

La multiplication de la plante se fait en plantant le fruit entier. On peut faire grimper les tiges sur des treillages; mais on peut aussi les laisser s'étendre sur le sol, comme celles des courges ordinaires.

A. TESTARD,  
*Chevalier du Mérite agricole.*

---

## LE LEROT

### et son rôle dans la diminution des oiseaux.

---

Le lérot est bien connu des amateurs de jardinage par les dégâts qu'il commet dans les vergers et surtout le long des espaliers et des treilles, à l'époque de la maturité des fruits dont il se plaît à détériorer les plus beaux spécimens.

Mais, d'après les observations suivies de M. X. Raspail et qu'il a publiées dans le *Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation* (L<sup>o</sup> d'avril 1899), ces méfaits ne sont pas les plus sérieux qu'on ait à lui reprocher; le plus grave est sans contredit son goût prononcé pour les œufs d'oiseaux, qu'il mange avec délices, causant ainsi la perte d'un grand nombre de nids. Le lérot passe ses nuits à se livrer à la recherche des nids et, grâce à sa petite taille et à son incomparable agilité, il sait les atteindre, quel que soit l'endroit où ils sont établis. Cet animal nuisible se montre de plus en plus abon-

dant dans les régions boisées, les nombreux gardes nécessaires pour protéger le gibier détruisant sans relâche les oiseaux nocturnes tels que le chat-huant et le hibou, qui sont à peu près les seuls pondérateurs du lérot. L'abatage qui se fait partout des vieux arbres troués prive aussi les lérots de ces abris naturels, de sorte que ces animaux nuisibles, autrefois confinés dans les bois, tendent de plus en plus à se rapprocher des lieux habités qui leur offrent des abris favorables pour hiverner.

M. X. Raspail a vu le lérot s'attaquer non seulement aux nids des petits oiseaux, mais pousser l'audace jusqu'à rechercher les œufs des oiseaux de forte taille, comme ceux de basse-cour. Le consciencieux observateur a constaté qu'en dépit des cris d'une poule faisane et de la résistance qu'elle devait lui opposer, le brigand se glissait sous elle, lui retirait ses œufs et les savourait à ses côtés. Le lérot devrait donc être rangé, dans certains cas, au premier rang des destructeurs de nids, place qui, auparavant, appartenait de droit au chat. En considérant le rôle qu'il joue dans la diminution des oiseaux, si fâcheuse pour nos cultures de plus en plus menacées par les insectes, les pouvoirs publics devraient l'inscrire en tête des animaux les plus nuisibles et mettre sa tête à prix en fixant une prime à sa destruction.

*(Journal de la Société nationale d'Horticulture de France).*

---

## LETTRE DE M. SYLVAIN BERGER

---

Monsieur Thirion, président,

Comme je vous l'avais promis, à l'issue d'un voyage de trois semaines que je viens de faire dans le Midi et dans le Bordelais, je viens vous dire, le plus brièvement possible,

parmi les choses intéressantes que j'ai vues, celles qui peuvent être utiles à notre Société d'Horticulture.

Je commence par la ville de Montauban, mon premier séjour, où j'ai vu la fin de l'exposition d'automne : très belle en réalité ; belle culture de Chrysanthèmes ; mais rien de bien remarquable.

A Agen, la culture de cette plante est bien mieux soignée, surtout en plantes commerciales d'une végétation luxuriante et d'une bonne ampleur de fleurs.

Les jardins publics, très bien soignés et bien plantés ; même à cette date du 10 novembre, rien n'était gelé, les jardins fleuris comme en plein été ; un soleil superbe éclairait ces verdoyantes allées. En un mot, c'était un coup d'œil à ravir.

Après avoir visité quelques autres petites localités dont je ne saurais vous entretenir, je me rendais à Bordeaux, où je me trouvai en pleine exposition. C'est la ville modèle comme exposition d'automne.

Il me serait impossible de vous dire toutes les merveilles que j'ai vues dans cette grande et superbe exposition de toutes sortes de produits horticoles, mais particulièrement des Chrysanthèmes. Je vous dirai seulement que cette exposition de Bordeaux surpasse toute imagination. Les arbres, sous toutes les formes, sont de toute beauté, surtout un vase en pommier mesurant deux mètres sur tous sens et bien formé sur une tige d'un mètre. Les légumes, fruits et fleurs, surtout les roses, sont magnifiques. J'ai remarqué également un nouveau Begonia de semis, issu du Begonia Marguerite Bruant ; il est majestueux comme feuillage et fleurs ; c'est une merveille. C'est un gain de M. Desprac, horticulteur à Bordeaux. J'ai également remarqué un massif de Begonia Gloire de Lorraine, de toute beauté.

Mais, pour en revenir à cette grande reine orientale, le Chrysanthème, je ne crois pas mentir en vous disant que Bordeaux surpasse toutes les cultures françaises ; en effet,

les plantes des horticulteurs Borie, Desprac, Catros-Gérard, sont d'une rare beauté comme végétation ; plantes trapues, pas hautes, et des fleurs énormes ; et des variétés hors ligne qu'il me serait trop long de décrire. Mais où ces habiles horticulteurs se sont vraiment signalés, c'est sur de nouveaux genres de formes d'arbustes en plein vent : pyramides et espaliers ou palmettes variés, ayant jusqu'à cinquante et soixante fleurs de grandes dimensions, et très correctes.

La merveille de cette exposition est la culture d'un habile jardinier de maison bourgeoise dont je regrette d'avoir omis le nom ; il a présenté un lot de plantes certainement unique ; c'est même à se demander si ce lot est une mystification.

Cet habile et prodigieux jardinier a montré dans cette exposition toutes les formes imaginables en Chrysanthèmes sur boutures, et non greffés sur Anthemis. Son sujet le plus remarquable est un bateau dressé sur une caisse, où il y a six plantes bien formées, bien fleuries, ayant plus de cent fleurs d'une grosseur énorme. Une potée en boule, plante rabattue ras le pot, ayant dix-sept tiges, mesurant trois mètres de diamètre et ayant environ deux cents fleurs d'une bonne grosseur ; la variété est M<sup>me</sup> Anel, rose clair. D'autres plantes, même forme sur un seul pied, dans des pots variant de vingt à trente centimètres, ont de un à deux mètres de diamètre et cent à deux cents fleurs, toutes d'une belle grosseur, parfois plus hautes les unes que les autres ; des palmettes éventails, des chapeaux haut de formes et aussi deux ombrelles élevées sur deux mètres et des beaux vases, ayant environ cinquante fleurs. En un mot, ce lot est une merveille.

Je ne parlerai pas des serres de Bordeaux, que je connais et que je n'ai pas eu le temps de voir, mais le jardin est une miniature ; les mosaïques sont encore en pleines couleurs de toutes corrections, et les corbeilles bien fleuries, des Palmiers, des Langestromérias en pleines fleurs. En un mot, c'est un

bien beau pays que ce Bordeaux, quand ce ne serait que ces beaux vignobles, que j'ai vus avec tant de plaisir.

Je quitte donc Bordeaux pour me rendre à Bergerac, où ma visite n'est pas moins intéressante, d'abord par ses vignobles et où j'ai bu et acheté de bon vin chez M. Perdoux, horticulteur et viticulteur. Les pépinières, déjà légendaires, de M. Perdoux, sont très belles et bien tenues, surtout en jeunes plants et plants de vignes greffés. Dans son vignoble, il y a environ 850 variétés de raisins, tant de table ou d'américains greffés ; ses vignes sont plantés à deux mètres sur tous sens et sur deux cordons en fil de fer ; le premier du cep à 0,60 centimètres, le deuxième à 0,40 centimètres, et le troisième, comme attache, à 0,50 centimètres ; le tout bien palissé et ont une moyenne de soixante-dix à quatre-vingts grappes de raisin par pied, ce qui est un joli chiffre par hectare de terrain, et le vin est de première qualité.

M. Perdoux ne fait pas que des pépinières et vignes ; il vient de monter une fabrique de Bouillies d'une grande valeur, non seulement pour les vignes et les arbres, mais aussi pour les plantes de serres, et surtout les Palmiers, que l'on débarrasse facilement de leurs pucerons et champignons. Au reste, les horticulteurs de Poitiers en ont fait un superbe essai.

Pour parler de Poitiers, je vous dirai que l'établissement de M. Bruant, universellement connu, a fait de grands prodiges depuis 1877, époque où j'y travaillais. 75 hectares de pépinières bien cultivés, plusieurs mille châssis et serres de cultures, couvrent l'établissement, où il y a toutes sortes de nouveautés, surtout de Chrysanthèmes, où ces plantes s'y comptent par je ne sais combien de mille. Je ne ferai pas ici l'éloge de M. Bruant, qui est trop connu pour un de nos plus grands semeurs de France.

Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser d'être aussi long, et d'agrèer mes bien sincères salutations.

SYLVAIN BERGER.

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Le Melon au Rhum.* — Les melons sont surtout des fruits des pays méridionaux, où ils poussent très bien en pleine terre et où ils constituent une portion de la nourriture de la population.

En France, on mange les melons comme hors-d'œuvre ou comme plat de légume, soit au naturel, soit avec du poivre et du sel.

Il en est tout autrement dans les pays plus septentrionaux. Par exemple, en Allemagne, les melons coûtent trois fois plus cher qu'en France, attendu qu'il faut les faire venir sur couches et qu'ils restent toujours sous verre. Pour cette raison, les melons sont plus appréciés et on ne les mange pas comme légume, mais comme dessert.

Pour cela, on les prépare comme il suit : on coupe le fruit en deux, on enlève les pépins et on écorce le melon. Puis on le coupe en tranches d'un millimètre d'épaisseur. Ces tranches sont mises sur une assiette par couches, et, entre chaque couche, on met trois cuillerées à café de sucre en poudre et la même quantité de bon rhum. Après une demi-heure, cela constitue un bon dessert.

Quand il fait très chaud, on peut mettre quelques petits morceaux de glace sur le melon et alors il n'y a rien de plus rafraichissant que ce mets.

(*Petit Jardin illustré*).

JOS. NAUEN.

\* \*

*Destruction du puceron lanigère.* — Nous savons tous que l'huile est particulièrement nuisible aux insectes en général, mais que l'on peut rarement mettre à profit cette propriété, d'abord parce que dans certaines circonstances il faudrait employer des quantités trop grandes, et ensuite parce que souvent le remède en tuant les plantes, serait pire que le mal.

Ces inconvénients disparaîtront avec le procédé suivant, au moyen duquel il devient facile de porter sur les arbres une quantité d'huile peu considérable, dès lors hors d'état de leur nuire, et toutefois suffisante pour agir efficacement sur les insectes qui les infestent. Ce procédé consiste à mettre dans l'eau une certaine quantité d'huile, à ajouter ensuite deux ou trois gouttes d'ammoniaque par décilitre et à mélanger le tout. On obtient ainsi une émulsion dans laquelle l'huile peut rester en suspension pendant l'espace d'un mois, et qu'on peut projeter au moyen d'une pompe ou d'une seringue.

(*La Semaine horticole*).

\* \*

*Bocconia cordata*. — On a raison de recommander, dit le journal *la Semaine horticole* (septembre 1898), une plante qui est encore peu cultivée, appelée *Bocconia cordata*. C'est une papavéracée chinoise, vivace, majestueuse; les feuilles sont de deux couleurs, vert prune au dessus, blanches au-dessous, comme celles du Tilleul argenté. Les tiges sont droites, solides, élevées. Les inflorescences sont constituées par de nombreuses grappes érigées. Ces tiges meurent chaque année, mais la racine brave les plus grands froids. Les vieilles souches offrent un facies tout spécial; elles sont revêtues d'une écorce chagrinée rappelant le noyau de pêche. Cette plante isolée au milieu d'une pièce de gazon ou d'une mosaïque, remplace avec avantage le Ricin, le Wigandia, le Tabac.

\* \*

*Floraison des Roses*. — Lorsque les Roses s'ouvrent, surtout par les temps humides, le *Journal des Roses* signale un moyen pratique : il suffit de couvrir le sol, autour du pied du rosier, avec quelques ardoises, afin d'empêcher la trop grande humidité que l'on considère comme étant la principale cause de l'insuccès de floraison.

Des expériences faites ont été couronnées de succès.

## Leçons d'Horticulture.

JANVIER 1900

### *Multiplication des Oignons à fleurs.*

<i>Vineuil</i> :	Jeudi 4, à 2 heures, chez M. Ferraud.
<i>Senlis</i> :	Dimanche 7, à l'issue de la séance.
<i>Barbery</i> :	Jeudi 11, à 10 h. 1/2, chez M. Boucher, maire.
<i>Crépy</i> :	Dimanche 14, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz</i> :	Jeudi 18, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence</i> :	Dimanche 21, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil</i> :	Jeudi 25, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
<i>Creil</i> :	Dimanche 28, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.